



Extrait du Registre des délibérations du **Conseil d'Administration**  
Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE

N° d'ordre  
**24003**

Séance du : 14 Février 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze février à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la vice-présidence de Madame Ferchaud Pascale Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 07 02 2024.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Emmanuelle MENARD	Pascale FERCHAUD	Alain ROBIN	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Etienne GOBIN	Nicole RENAUD	Francis CARCAUD
Josiane BOISSONNOT	Thérèse-Marie MERCERON		

**ABSENTS EXCUSÉS**

Véronique VILLEMONTÉIX	Sandra CAILTON	Yannick CHARRIER	Stéphanie FILLON
Jean-Luc GARREAU	Alain MIGEON	Marie-Christine GARON	

**POUVOIRS**

Monsieur Yannick CHARRIER donne pouvoir à Madame Pascale FERCHAUD.

Madame Véronique VILLEMONTÉIX donne pouvoir à Monsieur Alain ROBIN.

Madame Sandra CAILTON donne pouvoir à Madame Pascale FERCHAUD.

Secrétaire de séance : Madame Nicole RENAUD.

## FINANCES

### Débat d'Orientations Budgétaires 2024

#### Bilan fonctionnement

**A la date du 5 février 2024 les écritures comptables sont terminées et en concordance avec les services de la trésorerie.**

Dans les recettes de l'exercice en fonctionnement des rattachements à l'exercice 2023 ont été faites pour les opérations suivantes :

(FSE Chantier 40 000 € ; département RSA 5 600 € département Chantier 3 000 €).

Les résultats de la section de fonctionnement 2023 sont

Recettes 2023 : 1 010 357.44 €

Dépenses 2023 : 1 011 359.79 €

Résultat 2023 : - **1002.35 €** avec une subvention de 420 000 € soit - **421 002.35 €** de déficit réel.

Notre excédent antérieur en section de fonctionnement était de 54 453.44 €. Le CCAS a donc très légèrement ponctionné son excédent pour un résultat de clôture en section de fonctionnement de 53 451.09 €.

Si l'on raisonne en excédent global (cumul de l'excédent de fonctionnement et d'investissement) l'excédent au 31/12/2023 est de 111 134.66 €.

L'exercice 2023 (selon le vote du budget) prévoyait d'utiliser une grande partie de l'excédent 2022, finalement seulement 1 002.35€ ont été pris sur l'excédent.

Ce quasi-équilibre 2023 s'explique par des dépenses moins élevées que prévu :

- Secours 12 397 € non dépensés
- Dépenses de personnel 30 020 € (pas de remplacement)
- Honoraires bilan social 13 000€ (sur 2024)

Notre trésorerie est actuellement de 120 000 € mais la Commune de Bressuire a déjà versé un acompte de 70 000 € de subvention.

Les effectifs du CCAS au 1er janvier 2024 en équivalent temps plein :

- Direction : 1
- Accueil : 0.95
- Secrétariat : 1
  - Mise à dispo RH et Finances : 0.4
  - Action sociale : 3.86
  - Pôle logement : 3
  - Chantier d'Insertion (suivi social) : 1
  - Encadrant du chantier : 3
  - Agent du chantier : 9.9
  - Agent Ville (contrat privé) : 1

**Soit un total de 25.11 ETP**

### Bilan investissement

La section d'investissement 2023 s'élève à 53 110.82 € pour les dépenses et 89 255.95€ pour les recettes. Soit un résultat positif de 36 145.13 €. Ce résultat s'explique par l'encaissement des subventions d'équipement du Chantier d'Insertion. Le CCAS dispose d'un excédent de 51 683.57 € en section d'investissement.

L'amortissement obligatoire des biens matériels du CCAS suffit à couvrir le renouvellement de l'investissement, et une partie de cet excédent est laissé en réserve.

Concrètement, en 2023 il a été acquis du matériel pour le Chantier d'Insertion et du mobilier pour les services, pour un montant global de 6 794.61 € et nous avons attribué 845 € de prêt d'honneur.

### Orientations 2024

Au 1er janvier 2024 le CCAS a repris la compétence Pôle logement du CIAS. Pour la gestion de ce pôle logement sous statut CHRS, un budget annexe a été créé.

Ce transfert implique le recrutement direct d'un agent qui était salarié du CIAS.

Pour ne pas faire de gestion de paie sur le budget annexe, l'ensemble du personnel travaillant pour le compte du Pôle logement émerge sur le budget principal du CCAS et fera l'objet d'un remboursement (119 000 €) par ce budget Pôle logement.

Il convient de préciser que la gestion des logements ALT et des IML figure au budget principal du CCAS.

Le centre d'hébergement d'urgence de la Vierge Noire ne sera pas utilisé en 2024, il est remplacé par la location d'un appartement rue Léopold Marolleau, le montant du déficit pris en charge par le CCAS devrait donc être plus élevé en 2024 (9 026 € en 2023).

Pour 2024, le CCAS va solliciter une subvention de fonctionnement de 470 000 €. La demande a été présentée à la Commune de Bressuire. Cette augmentation de la demande de subvention s'explique par :

- La revalorisation salariale des agents du CCAS ;
- La prise en charge effective des salaires des 3 encadrants du Chantier d'Insertion ;
- L'augmentation des effectifs des agents du Chantier d'Insertion pour un équivalent temps complet de 9.9 postes.

En complément de la subvention de la Commune, les recettes de fonctionnement principales sont les subventions pour le Chantier d'Insertion (Etat, Département et FSE), la subvention pour le poste RSA, les remboursements du budget annexe Pôle logement pour les agents travaillants pour ce service et les heures pour France Services.

Le résultat de la section d'investissement offre toujours au CCAS la possibilité d'investir. Projets à définir (Matériel et mobilier pour la future épicerie solidaire à l'Espace Simone Veil).

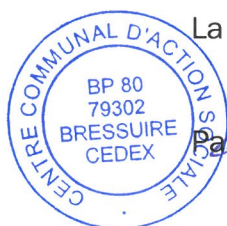
**Le présent Rapport d'Orientations Budgétaires doit faire l'objet d'une délibération par l'assemblée délibérante qui acte le débat.**

END

**Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :**

- **D'ACTER** la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2022 préalable au vote du budget primitif du CCAS.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme



La Vice-Présidente,

  
Pascale FERCHAUD

La secrétaire de séance,

  
Nicole RENAUD



Accusé de réception en préfecture  
079-267900058-20240314-DCA\_2024\_003-DE  
Date de réception préfecture : 14/03/2024